

Le 1^{er} septembre 2022,

C'est nouveau, participez au « Booster Camp » de Roissy Pays de France

La communauté d'agglomération propose aux nouveaux entrepreneurs de bénéficier d'un coup d'accélérateur pour développer leurs entreprises et startups grâce à un accompagnement intensif de deux à quatre jours : le Booster Camp. L'appel à candidature est lancé et les dossiers sont acceptés jusqu'au 30 septembre.

Les critères de sélection

Le dispositif Booster Camp est ouvert aux startups issues de l'Incubateur de la Station numixs mais aussi aux startups issues des départements limitrophes 95, 77, 93 et 60. Il est également ouvert aux jeunes entreprises de moins de 3 ans se situant dans une dynamique de forte croissance.

Les dossiers d'inscription (à télécharger sur le site roissypaysdefrance.fr) sont à déposer avant le 30 septembre et seront examinés par un comité de sélection. Un critère de territorialité sera appliqué lors de la pré-sélection (80 % de startups issues du territoire de Roissy Pays de France seront retenues et 20 % des startups/entreprises installées sur les départements limitrophes).

Un programme intensif

Totalement gratuit, le Booster Camp se déroule sur une période de deux fois deux jours d'accompagnement intense afin de mettre les différentes structures à l'épreuve avec des temps collectifs, des temps individuels, des coachings et la présence d'experts issus de Grands Comptes. Participer au Booster Camp c'est bénéficier :



- d'un environnement inspirant propice au dépassement de soi ;
- d'une méthodologie innovante ;
- de rencontres avec des experts issus de grands groupes qui partageront leurs expériences vis-à-vis de vos challenges ;
- de temps individuels de coaching.

Le dispositif comprend deux programmes d'une durée de deux jours chacun : le programme START et le programme GROW. Le premier sera axé sur le modèle économique et le financement du projet, il cible les startups en phase de production, de test ou de commercialisation. Le second sera axé sur le développement du projet et sa croissance. Le candidat peut choisir de participer à l'un, à l'autre ou aux deux programmes.

Retrouvez le programme complet et le dossier d'inscription sur : roissypaysdefrance.fr

À propos de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France

La communauté d'agglomération Roissy Pays de France, créée le 1^{er} janvier 2016, regroupe 42 communes sur les départements du Val-d'Oise (95) et de la Seine-et-Marne (77), et compte environ 354 000 habitants. 2^e agglomération de France par sa population, Roissy Pays de France s'étend sur une aire représentant 3,5 fois celle de Paris. Le territoire de la communauté d'agglomération se démarque par sa diversité, tant sur le plan démographique que de la densité urbaine : forte urbanisation au sud (notamment autour des aéroports Paris - Charles-de-Gaulle et Paris - Le Bourget) et vastes territoires agricoles au nord et à l'est. Pascal DOLL, président de Roissy Pays de France, est à la tête d'un exécutif réunissant 15 vice-présidents et 8 conseillers délégués.

Au total, le conseil communautaire compte 104 élus. Roissy Pays de France exerce 22 compétences. Territoire de projets, la communauté d'agglomération porte une action ambitieuse en matière de développement économique, de transports, d'aménagement foncier, d'habitat et de politique de la ville, et de développement durable. Le développement culturel et sportif, la préservation du patrimoine, l'eau et l'assainissement et la gestion des déchets font également partie des priorités de Roissy Pays de France.

Suivez l'actualité de Roissy Pays de France sur



roissypaysdefrance.fr

Contact presse

Tiffany MASSOL

Chargée de communication institutionnelle et relations presse – Roissy Pays de France

01 34 29 45 70 - tmassol@roissypaysdefrance.fr